



PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

N° de résolution
ou annotation

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE**

Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil de la Municipalité de Saint-Benoît-Labre tenue à la salle municipale de Saint-Benoît-Labre sise au 216, Route 271, le lundi 18 avril 2016 à 19 h 30.

Sont présents à cette séance:

Siège no 1 Monsieur Marc Grenier
Siège no 2 Monsieur Cléo Proulx
Siège no 3 Monsieur Éric Rouillard
Siège no 4 Madame Josette Labbé
Siège no 5 Monsieur Marc Poulin
Siège no 6 Monsieur Jean-Louis Bonin

Le conseil siège avec quorum sous la présidence de la mairesse, madame Carmelle Carrier.

Madame Édith Quirion, directrice générale/sec.-trés, agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Carmelle Carrier, mairesse, souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

122609-04-2016 Il est proposé par madame Josette Labbé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant ouvert le point 17: Autres items:

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

FINANCES

3. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2015 PAR LE VÉRIFICATEUR EXTERNE

LÉGISLATION

4. MANDAT: VÉRIFICATEUR 2016
5. ADOPTION: RÈGLEMENT NUMÉRO 544-2016 SUR LA TARIFICATION POUR CERTAINS BIENS, SERVICES ET ACTIVITÉS DE LA MUNICIPALITÉ ET SUR LES FRAIS EXIGÉS POUR LES FAUSSES ALARMES
6. MODIFICATION RÉSOLUTION NUMÉRO 122583-03-2016: RANG ST-HENRI EST – ENTENTES PROPRIÉTAIRES RIVERAINS – TERRE DE DÉBLAI / ENTRÉE



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

7. PROMESSE DE VENTE CONCERNANT LES LOTS 4 699 006 ET 4 698 895 EN FAVEUR DE LA MUNICIPALITÉ
8. DÉPÔT OPINION JURIDIQUE – ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE
9. DESTRUCTION: LISTE DES ARCHIVES
10. APPEL D'OFFRES: CONCASSÉ

TRAVAUX PUBLICS

11. MANDAT: CONCEPTION DES PLANS – RÉFECTION CHEMIN DE LA CEINTURE (SECTION ENTRE LA RUE ST-JEAN ET 1^{ÈRE} RUE LECLERC)
12. STATIONNEMENT: HÔTEL DE VILLE
13. ACHAT DE MATÉRIAUX: RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT – RUE LAFLAMME

URBANISME – DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

14. DÉROGATION MINEURE: 26, 2^E RUE LECLERC
15. PROGRAMME: COUCHE LAVABLE

LOISIRS – CULTURE – SÉCURITÉ PUBLIQUE

16. PROGRAMMATION: SERVICE DES LOISIRS

17. AUTRES ITEMS

- OMH: RENOUVELLEMENT DE MANDAT – MONSIEUR NORBERT ROY

18. PÉRIODE DE QUESTIONS
19. CLÔTURE DE LA SÉANCE

3. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2015 PAR LE VÉRIFICATEUR EXTERNE

122610-04-2016 Considérant que la vérificatrice externe, madame Karen Talbot, de la firme Blanchette Vachon et associés dépose et présente les états financiers de l'année 2015;

En conséquence, il est proposé par madame Josette Labbé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les états financiers 2015, comme présentés, par la vérificatrice externe.

4. MANDAT: VÉRIFICATEUR 2016

122611-04-2016 Il est proposé par monsieur Marc Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de la firme Blanchette Vachon et Associés pour les travaux de vérifications de l'année 2016.



PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

N° de résolution
ou annotation

5. **ADOPTION: RÈGLEMENT NUMÉRO 544-2016 SUR LA TARIFICATION POUR CERTAINS BIENS, SERVICES ET ACTIVITÉS DE LA MUNICIPALITÉ ET SUR LES FRAIS EXIGÉS POUR LES FAUSSES ALARMES**

122612-04-2016 Il est proposé par monsieur Éric Rouillard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter, comme présenté, le règlement numéro 544-2016 sur la tarification pour certains biens, services et activités de la municipalité et sur les frais exigés pour les fausses alarmes.

6. **MODIFICATION RÉSOLUTION NUMÉRO 122583-03-2016: RANG ST-HENRI EST – ENTENTES PROPRIÉTAIRES RIVERAINS – TERRE DE DÉBLAI / ENTRÉE**

Ce point est remis à une prochaine séance.

7. **PROMESSE DE VENTE CONCERNANT LES LOTS 4 699 006 ET 4 698 895 EN FAVEUR DE LA MUNICIPALITÉ**

122613-04-2016 Il est proposé par monsieur Éric Rouillard et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- que la Municipalité accepte les stipulations qui sont faites en sa faveur, dans le projet de promesse de vente, sans pour autant s'engager à acheter immédiatement ni même à lever l'option;
- que la levée de cette option est notamment conditionnelle:
 - o À l'adoption et l'entrée en vigueur d'un règlement d'emprunt devant permettre à la Municipalité de se porter acquéreur desdits lots;
 - o Au dépôt, par les Offrants, d'un certificat de localisation dans les délais prévus à la promesse de vente, lequel confirmera les bons et valables titres des Offrants, l'emplacement des servitudes dénoncées à la promesse de vente ainsi que le fait que les immeubles ne souffrent pas d'autres charges ou empiètements que ceux dénoncés;
 - o À la réalisation, par la Municipalité, d'études de caractérisation environnementale devant démontrer l'absence de présence de contaminants prohibés ou de contaminants dépassant les normes permises pour tout usage.

8. **DÉPÔT OPINION JURIDIQUE – ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE**

Madame Carmelle Carrier, mairesse dépose l'opinion juridique de la firme Tremblay Bois Mignault Lemay datée du 7 avril 2016 à l'égard des règles relatives aux conflits d'intérêts et à l'éthique.

9. **DESTRUCTION: LISTE DES ARCHIVES**

122614-04-2016 Il est proposé par monsieur Éric Rouillard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser, madame Édith Quirion, directrice générale/sec.-trés. à détruire les archives selon la liste datée du 12 avril 2016 et déposée au conseil municipal. La présente liste fait partie intégrante de la présente résolution.



PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

10. APPEL D'OFFRES: CONCASSÉ

122615-04-2016 <sup>N° de résolution
ou annulation</sup> **Considérant** qu'en vertu de la résolution numéro 122565-03-2016, l'ouverture des soumissions pour la fourniture sur demande de matériel en vrac devait avoir lieu le jeudi 21 avril 2016 à 11 h;

Considérant qu'il est nécessaire de repousser la date d'ouverture;

En conséquence, il est proposé par monsieur Marc Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à un appel d'offres par invitation auprès des compagnies sélectionnées par le conseil municipal et inscrites sur une liste pour la fourniture sur demande de matériel en vrac. Les soumissions devront être déposées au bureau municipal avant le jeudi 12 mai 2016 à 11 h.

11. MANDAT: CONCEPTION DES PLANS – RÉFECTION CHEMIN DE LA CEINTURE (SECTION ENTRE LA RUE ST-JEAN ET 1^{IERE} RUE LECLERC)

122616-04-2016 **Considérant** qu'en vertu de la résolution 122561-03-2016, le conseil municipal attendait la réception de l'opinion juridique avant de mandater une firme d'ingénieurs pour la conception des plans en vue de la réfection du chemin de la Ceinture (section entre la rue St-Jean et la 1^{ière} rue Leclerc);

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de l'opinion juridique à l'égard des règles relatives aux conflits d'intérêts et à l'éthique;

En conséquence, il est proposé par monsieur Éric Rouillard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mettre fin au projet mentionné en préambule.

12. STATIONNEMENT: HÔTEL DE VILLE

122617-04-2016 **Considérant** que le conseil municipal désire procéder à la réfection du stationnement de l'Hôtel de Ville;

Considérant que pour ce faire, des plans et devis conçus par une firme d'ingénieurs sont nécessaires;

Considérant qu'une recherche de prix a été effectuée auprès des firmes suivantes:

- EQUIP SOLUTIONS:
 - Conception: 4 500 \$, taxes en sus;
 - Surveillance: 1 900 \$, taxes en sus;
- WSP:
 - Conception: 6 950 \$, taxes en sus;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cléo Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de la firme EQUIP Solutions pour les travaux de conception au montant de quatre mille cinq cents dollars (4 500 \$), taxes en sus.



PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

13. ACHAT DE MATÉRIAUX: RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT - RUE LAFLAMME

N° de résolution
ou annotation

122618-04-2016 Considérant que le service des travaux publics doit se procurer des pièces d'aqueduc et d'égout pour le raccordement de la nouvelle résidence située au 148, rue Laflamme ainsi que des pièces pour l'inventaire;

Considérant qu'une recherche de prix a été effectuée auprès des compagnies suivantes:

- Wolseley: 2 306,39 \$, taxes en sus;
- EMCO: 2 392,95 \$, taxes en sus;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cléo Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat des pièces mentionnées en préambule auprès de la compagnie Wolseley pour la somme de deux mille trois cent six dollars et trente-neuf sous (2 306,39 \$), taxes en sus.

14. DÉROGATION MINEURE: 26, 2^E RUE LECLERC

Les membres du conseil désirent que la demande de dérogation mineure du 26, 2^e Rue Leclerc soit étudiée de nouveau par le comité consultatif d'urbanisme.

15. PROGRAMME: COUCHE LAVABLE

122619-04-2016 Considérant que le conseil municipal désire mettre en place un programme d'aide financière incitant les nouveaux parents à utiliser les couches lavables afin de diminuer le tonnage des ordures enfouies;

En conséquence, il est proposé par madame Josette Labbé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mettre en place le programme suivant:

À l'achat d'un ensemble de départ (couche lavable) évalué à environ cinq cents dollars (500 \$), la municipalité remettra un montant de cent dollars (100 \$) avec une preuve de résidence et d'achat (copie de facture).

16. PROGRAMMATION: SERVICE DES LOISIRS

122620-04-2016 Considérant qu'une programmation estivale incluant les sorties pour le camp de jour a été préparée par madame Karen Courtemanche, coordonnatrice en loisirs et culture;

Considérant que le conseil municipal doit adopter ladite programmation et retenir les services d'une (1) coordonnatrice et de trois (3) monitrices pour le camp de jour;

En conséquence, il est proposé par madame Josette Labbé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter, comme présenté, la programmation des activités estivales et de retenir les services des candidates suivantes pour le camp de jour:

- Samantha Stubbart-Thibaudeau, coordonnatrice;
- Pier-Ann Poulin, monitrice;
- Sabrina Blais, monitrice;
- Samantha Thompson, monitrice;



PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

N° de résolution
ou annotation

Advenant que le comité de l'OTJ obtienne l'aide financière dans le cadre du programme Emploi Été Canada, les candidates susmentionnées seront engagées et rémunérées par ledit comité de l'OTJ.

17. AUTRES ITEMS

- **OMH: RENOUELEMENT DE MANDAT – MONSIEUR NORBERT ROY**

122621-04-2016 Considérant que le mandat de 3 ans de monsieur Norbert Roy à titre d'administrateur au sein du conseil d'administration de l'OMH prenait fin au 31 décembre 2015;

Considérant que monsieur Roy accepte de renouveler son mandat;

En conséquence, il est proposé par monsieur Marc Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler le mandat de monsieur Norbert Roy à titre d'administrateur au sein du conseil d'administration de l'OMH.

18. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les personnes présentes posent des questions aux membres du conseil.

19. CLÔTURE DE LA SÉANCE

122622-04-2016 Il est proposé par monsieur Marc Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de fermer la présente séance. Il est 20 h 43.

SIGNATURE AU PROCÈS-VERBAL

Je, Carmelle Carrier, mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) de Code municipal.

CARMELLE CARRIER, MAIRESSE

ÉDITH QUIRION, D. G. - SEC.-TRÉS.